

« Israël a reçu un permis de torturer les Palestiniens », dénonce Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU, devant le Conseil des droits de l'homme

La vie dans les territoires palestiniens occupés est « un perpétuel cycle de souffrances physiques et mentales », a déploré la rapporteuse spéciale lors de la présentation de son dernier rapport devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Le Monde avec AFP

Publié hier à 20h03, modifié hier à 20h11

La majorité de la communauté internationale a accordé à Israël « *un permis de torturer les Palestiniens* », a accusé lundi à Genève (Suisse) la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese.

La vie dans les territoires palestiniens occupés est « *un perpétuel cycle de souffrances physiques et mentales* » et « *la torture est de facto devenue une politique d'Etat* » en Israël, a ajouté M^{me} Albanese.

« *Israël a concrètement reçu un permis de torturer les Palestiniens, car la plupart de vos gouvernements, vos ministres, l'ont autorisé* », a-t-elle soutenu lors de la présentation de son dernier rapport devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Dans son rapport, l'experte estime qu'Israël torture systématiquement les Palestiniens à une échelle « *qui suggère une vengeance collective et une visée destructrice* ».

« *Mon rapport montre également que la torture s'étend bien au-delà des murs des prisons, dans ce qui ne peut être décrit que comme un environnement de torture imposé par Israël sur l'ensemble du territoire palestinien occupé* », a-t-elle affirmé devant la Conseil des droits de l'homme.

« *Les témoignages que moi-même et beaucoup d'autres recueillons ne sont pas seulement des récits tragiques de souffrance : ils constituent la preuve de crimes atroces visant l'ensemble du peuple palestinien, sur l'ensemble du territoire occupé* », a-t-elle encore affirmé.

« Mépris du droit international »

Pour M^{me} Albanese, la réponse de la communauté internationale à ces actes constituera un test pour sa responsabilité juridique et morale. « *Le mépris du droit international ne s'arrêtera pas en Palestine. Il se manifeste déjà du Liban à l'Iran, dans les pays du Golfe et au Venezuela. Si rien n'est fait, il s'étendra bien au-delà* », a-t-elle alerté.

M^{me} Albanese fait l'objet de vives critiques, d'accusations d'antisémitisme et de demandes de démission de la part d'Israël et de certains de ses alliés, en raison de ses critiques et de ses accusations régulières de « *génocide* » d'Israël envers les Palestiniens.

« *Francesca Albanese n'est pas une défenseure des droits de l'homme ; c'est une agente du chaos (...) et tout document qu'elle produit n'est rien d'autre qu'un pamphlet militant à connotation politique* », a réagi la mission israélienne à Genève dans un communiqué publié lundi.

M^{me} Albanese « *propage des discours extrémistes dangereux visant à saper l'existence même de l'Etat d'Israël* », a ajouté la représentation.

Bien que nommés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, les

Le Monde avec AFP